

Le FCT

L'ABES n'avait pas prévu de récupérer la gestion du fichier central des thèses, créé en 1970 par l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense. Mais quand cette dernière a fait part, au printemps 2009, de sa volonté de se désengager du FCT, l'ABES n'a pas hésité un seul instant. C'est que les sujets de thèses étaient devenus une nouvelle préoccupation de l'Agence qui avait commencé à travailler, début 2009, sur le projet de portail des thèses décidé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2008, suivant en cela les recommandations du groupe de travail FutuRIS (« Entreprise et recherche publique : développer les synergies »), reprises par le rapport du comité IST (Information scientifique et technique) présidé par Jean Salençon.

Si le FCT était un partenaire évident du projet, nous n'envisageons pas, initialement, de gérer en direct les sujets de thèses des universités. Cette intégration faisait toutefois sens car elle correspond aux métiers et missions de l'ABES : le signalement. Une fois les premiers contacts établis, tout s'est passé très vite, avec le soutien du MESR et en parfaite collaboration avec l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (présidence, secrétariat général, service informatique) ; il ne s'est en effet écoulé que 9 mois entre la première réunion de travail

le 11 mars 2009, avec l'université et le MESR, et la reprise effective par l'ABES : étude par une mission technique des conditions du transfert, attribution par le MESR d'une dotation pour rémunérer 3 agents contractuels (1 bibliothécaire, 2 ingénieurs d'études), signature de la convention de transfert le 13 novembre, tests techniques au dernier trimestre 2009, recrutements, démarrage de l'application le 1^{er} janvier 2010 à l'ABES. Le transfert a été totalement transparent pour les utilisateurs du FCT. L'interface est demeurée strictement identique à l'exception du changement de logo et de quelques méthodes de travail qui ont été fluidifiées.

L'ABES va bien évidemment faire évoluer le FCT : le signalement des sujets de thèses universitaires est appelé à s'intégrer dans le portail des thèses. Ce sera la brique 2011 du projet après celle du nouveau Star en 2010, socle du portail. L'interface actuelle est donc appelée à disparaître dans la perspective de l'extension du signalement à toutes les disciplines, au-delà du périmètre actuel, limité aux lettres et aux sciences humaines et sociales.

Une nouvelle étape dans la longue vie du FCT.

Raymond Bérard

Focus sur THESA



La CGE, la Conférence des grandes écoles, qui rassemble 215 établissements d'enseignement supérieur⁽¹⁾, s'est dotée, depuis 1989, de sa propre base de données, THESA, afin de valoriser et de faire connaître la recherche menée dans ses laboratoires.

THESA répertorie les thèses et les Ph.D⁽²⁾ en cours de préparation dans les grandes écoles, ainsi que ceux soutenus depuis moins d'un an. Elle représente un véritable vivier de connaissances scientifiques et techniques pour les milieux académiques, économiques et institutionnels. La CGE a en effet noué des partenariats avec des organismes privés, publics et parapublics – ministères, associations, etc.

L'originalité de THESA est de délivrer l'information avant toute publication de la thèse, de la première année d'inscription jusqu'à la soutenance. Cet outil qui recense les sujets de pointe permet de mettre en relation les doctorants et les entreprises innovantes.

THESA sera un partenaire du futur portail des thèses⁽³⁾. Le site s'est récemment ouvert dans une nouvelle version enrichie de rubriques : portraits de chercheurs, de docteurs, de lauréats, diffusion des prix de thèse des grandes écoles, annonces de colloques et séminaires, des publications des thèses, partenariats avec des institutions académiques, ministérielles et le monde économique... Vous pouvez découvrir la nouvelle interface à <http://thesa.inist.fr/>.

Depuis sa création THESA se développe dans le cadre d'une convention établie entre la Conférence des grandes écoles et l'Ins-

titut de l'information scientifique et technique du CNRS qui apporte son soutien logistique et en assure la gestion et la diffusion internationale.

L'objectif poursuivi par la CGE est, à terme, le recensement dans la base THESA de la totalité des 14 000 thèses et Ph.D en cours dans les grandes écoles. Ils représentent un tiers des thèses menées en France, toutes disciplines confondues⁽⁴⁾. Plus de 50 % des doctorants en science, en économie et en gestion ont mené leur recherche dans une grande école.

Pierrette Paillassard et Christiane Stock

THESA

<http://thesa.inist.fr/>

pierrette.paillassard@inist.fr christiane.stock@inist.fr

¹ Voir la liste des membres (écoles d'ingénieur et de management) et les activités de la CGE sur www.cge.asso.fr/.

² Le Ph.D est l'intitulé le plus courant d'un diplôme de doctorat, dans le système universitaire anglo-saxon.

³ Ce partenariat se manifeste par la participation au comité de décision et d'orientation (CDO) et par l'intégration des données THESA dans le portail national des thèses.

⁴ En incluant celles en droit, pharmacie et médecine.

Institut de l'information scientifique
et technique du CNRS
INIST-CNRS <http://www.inist.fr/>